



*Ville d'Escaudain*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023  
CONVOCAION EN DATE DU 6 DÉCEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° 16/07/2023

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de votants : 27

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. ABDELOUAHED Olivier donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. GIL Eugène, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANACHE Céline donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, MERCIER Catherine donne pouvoir à Mme PETRIOLI Franca, ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno

Membres excusés : MM. GERNEZ Marc, PLAYE Maryse

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. SION Michel

**OBJET** : Subvention à l'association Nord Escaudain - Versement du solde - Année 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la demande de subvention de fonctionnement présentée par l'association de quartier Nord Escaudain ;

.../...

Vu la délibération en date du 28 Février 2023 décidant, pour les associations escaudinoises, du versement d'un premier acompte représentant 30 % du montant de la subvention de fonctionnement allouée en 2022 ;

Considérant que cette association présente un intérêt local manifeste et développe des activités culturelles et sociales dont les Escaudinois peuvent bénéficier ;

Considérant qu'il convient de favoriser la réussite des actions mises en place par cette association ;

Considérant que les soldes des subventions de fonctionnement sont versés aux associations ayant transmis les documents réglementaires et notamment leur compte de résultat et le contrat d'engagement républicain ;

Considérant que l'association citée ci-après a rempli cette condition ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

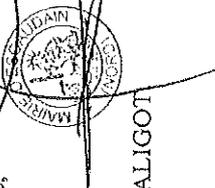
**DÉCIDE** d'allouer le solde de la subvention de fonctionnement suivant le tableau ci-annexé.

**IMPUTE** la dépense sur les crédits de l'exercice en cours ouverts au chapitre 65, article 6574.

ASSOCIATIONS		VOTE			
Chapitre 65 - Article 6574		POUR	CONTRE	ABSTENTION	Elus membres d'associations n'ayant pas pris part au vote
1 - ASSOCIATIONS ESCAUDINOISES	1 190 €				
1.b - Associations de quartiers et sociales	1 190 €				
Association Nord Escaudain - Escaudain	338	27	0	0	

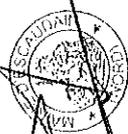
Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIJOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier pour voir remis à M. WERY Jean-Charles, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz pour voir remis à M. GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédéric pour voir remis à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile pour voir remis à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline pour voir remis à Mme STIEVENARD Karine, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine pour voir remis à Mme PETRIOLI Franca, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël pour voir remis à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey pour voir remis à M. SALIGOT Bruno, PETIT Dimitri

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
**POUR EXTRAIT CONFORME**  
 Le Maire,



Bruno SALIGOT

Le Secrétaire de séance



Michel SION